

**N°24-02-09**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2024.

**PRÉSENTS** : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL. Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

**EXCUSÉE** : Mme FOURNET.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme JACQUENET.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

**OBJET : Demande  
d'attribution d'un fonds  
de concours**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5215-26,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 mai 2022 n°CC\_2022\_05\_19\_02 approuvant le nouveau règlement du fonds de concours 2022-2026 ;

Considérant le projet d'installation d'un panneau numérique d'affichage légal ;

Considérant la nécessité de renouveler le vieux tracteur communal polluant par son équivalent moderne, notamment suite à la délégation de la CU GPS&O à notre commune de la gestion de la voirie et de la propreté ;

Considérant le projet d'extension de la vidéoprotection de la commune, par l'ajout de trois caméras sur les bâtiments publics ;



Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le **01 MARS 2024**

ID : 078-217801042-20240229-DEL\_24\_02\_09-DE



Considérant que le montant du fonds de concours demandé ne doit pas excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement joints en annexe ;

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 1 voix contre :*

**. Décide de solliciter auprès de la Communauté Urbaine GPS&O, en complément des demandes de subventions DETR et Région Ile-de-France pour l'extension de la vidéoprotection :**

***l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 37 357,40 € pour les projets décrits ci-dessus, d'un coût total hors taxes de 78 922,00 €.***

***. Dit que les financements seront inscrits au budget de l'année 2024, en section d'investissement.***

***. S'engage à financer les opérations suivant les plans de financement joints en annexe.***

***. Autorise le Maire à signer tous actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.***



Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 29 février 2024.

Le Maire,  
Bernard MOISAN



Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le **01 MARS 2024**



ID : 078-217801042-20240229-DEL\_24\_02\_09-DE

## Plan de financement

### Achat d'un panneau numérique d'affichage légal

Coût total hors taxe	8 560,00 €
Fonds de concours	4 280,00 €
Total des subventions	4 280,00 €
Reste à charge fonds propre commune	4 280,00 €

1988 10/22

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

01 MARS 2024

Bordeaux  
Le Maire

ID : 078-217801042-20240229-DEL\_24\_02\_09-DE

## Plan de financement

### Achat d'un tracteur et ses accessoires/Atelier municipal

Coût total hors taxe	63 350,00 €
Fonds de concours	31 675,00 €
Total des subventions	31 675,00 €
Reste à charge fonds propre commune	31 675,00 €



Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 078-21780102-20240229-2024\_02\_09-DE



01 MARS 2024

## Plan de financement

### Extension de la vidéoprotection

Coût total hors taxe	7 012,00 €
Région Ile de France (équipement vidéoprotection)	2 103,60 €
DETR	2 103,60 €
Fonds de concours	1 402,40 €
Total des subventions	5 609,60 €
Reste à charge fonds propre commune	1 402,40 €

100 100 100

